

La culture est-elle soluble dans l'économie?

Thomas Chanzy

Number 128, Fall 2005

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/41337ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (print)

1923-2381 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Chanzy, T. (2005). La culture est-elle soluble dans l'économie? *Liaison*, (128), 20–21.

La culture est-elle soluble dans l'économie ?

Les propos tenus dans cet article n'engagent que leur auteur.

THOMAS CHANZY

LE CANADA A UNE LONGUE TRADITION philanthropique dans le secteur des arts et de la culture. Il y a toujours de bonnes raisons de se plaindre que la culture n'est jamais traitée comme elle le mérite chaque fois que vient l'heure des débats budgétaires, mais il est indéniable que le Canada figure parmi les pays occidentaux qui investissent de façon honorable dans la culture.

Quoi qu'il en soit, les spécialistes de la collecte de fonds et les professionnels du secteur philanthropique observent sans conteste un retrait en douceur mais généralisé de l'engagement de l'État dans les secteurs **sociaux et culturels**. En fait, plus précisément, il semblerait que cet engagement soit devenu beaucoup plus volatile qu'auparavant. L'investissement fédéral pour la défense du secteur culturel serait maintenant devenu une question de conjoncture politique et moins une véritable question de principe. Dans tous les cas, les acteurs du secteur culturel doivent redoubler d'efforts pour s'assurer du soutien financier du gouvernement. Soucieux de la bonne utilisation des deniers publics et soumis à la pression des contribuables canadiens de mieux en mieux informés, les bailleurs de fonds deviennent de plus en plus exigeants et conduisent les organismes culturels à émettre des standards ou des pratiques de gestion équivalant à ce qu'on l'on trouve dans le secteur privé. En d'autres mots, le secteur culturel se professionnalise. C'est donc une bonne chose ! Cependant, il est important d'en tirer toutes les conséquences et de prendre conscience de tous les tenants et aboutissants de cette tendance.

Ainsi, les responsables d'organismes culturels qui font une demande pour obtenir un soutien gouvernemental adaptent leur discours selon la mode et les exigences des fonctionnaires du moment, parce qu'il faut convaincre coûte que coûte. Ce n'est évidemment pas une tendance proprement canadienne. Aux États-Unis, au milieu des années 80 mais aussi des années 90, le secteur culturel a fait face à des coupures budgétaires exceptionnelles. Pendant ces années de vaches maigres, les fonctionnaires américains souhaitaient rationaliser le secteur et ont exigé toutes sortes de nouvelles statistiques pour venir appuyer les demandes de subventions. Les organismes demandeurs, notamment, devaient faire valoir le potentiel économique de leurs initiatives, qu'il s'agisse d'un festival, d'une exposition ou bien de spectacles. Les lobbyistes et les responsables culturels se sont adaptés à ce nouveau discours, à tel point que cette habitude semble avoir fait tache d'huile au Canada et dans d'autres pays. On observe le même phénomène au Royaume-Uni depuis le passage de Margaret Thatcher au pouvoir. Au Canada, il est désormais devenu fréquent de justifier une initiative culturelle sur la base,

parfois unique, d'arguments purement économiques (création d'emplois générés par l'événement, potentiel touristique, impact en termes de développement urbain et de relations publiques pour les différents intervenants, etc.).

Dans les pages culturelles du *Globe and Mail* du 5 janvier 2005, la controversée journaliste Kate Taylor avait déjà pointé du doigt les travers de cette pratique devenue monnaie courante. Elle regrettait, notamment, la tendance des fonctionnaires culturels, aussi bien au niveau fédéral que provincial et municipal, de confondre projets culturels, **soutenant une véritable vision artistique**, et projets **communautaires**, dont l'objectif réel est de relancer, par exemple, l'économie locale de zones rurales défavorisées ou de revitaliser artificiellement un quartier oublié. En effet, on observe un glissement, pas seulement sémantique, dans le langage courant qui consiste à diluer la définition de la culture et à confondre « expression culturelle » et « activités communautaires ». Tout serait culturel : du festival de homard local à l'artisanat vendu dans les magasins de souvenirs. Inversement, tel ou tel directeur artistique de festival important serait tenté d'adapter sa vision artistique à des considérations économiques (entre deux artistes ou deux spectacles, choisir celui qui fera venir la cible marketing préalablement établie par les critères économiques de la subvention, que cette cible soit les personnes âgées ou bien les touristes américains).

En bref, mélanger considérations artistiques et économiques lorsqu'il s'agit de défendre un projet culturel peut conduire à deux sortes d'effets pervers :

- Les bailleurs de fonds subventionneraient, avec de l'argent public destiné à la culture, des projets qui ont peu à voir avec celle-ci.

- Les responsables d'organismes culturels au Canada seraient gagnés par une mentalité d'« hommes d'affaires », éloignée des préoccupations qui devraient être les leurs.

En fait, une étude comparative des procédures appliquées dans d'autres régions du monde pourrait certainement éclairer les pratiques en vigueur au Canada. C'est ce qu'a fait le chercheur Christian Poirier, dans son étude¹ menée en 2003 et dont l'objet est d'observer et de comparer, au Québec et dans certains pays étrangers, les distorsions éventuelles entre les principes directeurs qui sous-tendent les politiques culturelles et les critères mis en place pour évaluer sur le terrain l'action de ces mêmes politiques. Ainsi observe-t-il que le Royaume-Uni est sans doute le pays le plus avancé dans sa réflexion pour infléchir cette tendance. Les années 90 ont été une décennie riche en réformes et de nombreux chercheurs britanniques ont tenté, avec un apparent succès, d'identifier l'impact

social (opposé à l'impact purement économique) que pouvait avoir le secteur culturel dans le pays. Dès son arrivée au pouvoir en 1997, Tony Blair créa *The Department for Culture, Media and Sports* (DCMS) secondé par de nombreuses agences publiques décentralisées, selon un modèle qui ressemble en fait au modèle canadien. La différence vient du fait que, très tôt, le DCMS intègre l'idée que le soutien à la culture a non seulement un impact économique, mais surtout social et éducatif. Depuis 1997, de nombreux modèles tels que ceux élaborés par Matarasso, Kelly and Kelly, Anabell Jackson et Jermyn expliquent que la politique culturelle britannique contribue, entre autres, au développement du capital humain et social de la société (à travers une batterie de critères nombreux et variés, comme le développement personnel, l'aversion au risque, l'esprit d'équipe, etc.).

Dès lors, on comprend que les défis pour les fonctionnaires de la culture sont nombreux :

■ Comment soutenir les initiatives communautaires (celles qui touchent les gens au plus près) sans perdre de vue les objectifs généraux qui peuvent être, par exemple, la construction d'une culture proprement canadienne ou une meilleure reconnaissance de l'identité canadienne à l'étranger ? Où trouver l'équilibre ?

■ Comment mesurer l'impact humain, social et éducatif d'une initiative culturelle ? Comment en mesurer les effets dans la durée ?

Pour faire face à ces défis, une initiative positive et très encourageante a été menée par la Fondation Trillium de l'Ontario (FTO), qui a lancé en juin 2005 les « Conversations communautaires ». Ces conversations, organisées dans toute la province à des dates et des lieux définis, rassemblent les bénéficiaires des subventions de la FTO et invitent ces derniers à s'exprimer librement sur la FTO, son mandat, son engagement communautaire, son efficacité et les améliorations à apporter pour mieux servir le tissu social et culturel de l'Ontario. Multiplier les points de contact entre les bailleurs de fonds et les organismes culturels bénéficiaires permet d'établir une relation saine basée sur la compréhension et la confiance. Plus le bailleur de fonds aura confiance, plus il sera enclin à prendre en compte des critères intangibles basés sur le long terme tels que la réflexion stratégique, l'apprentissage continu, la créativité ou le leadership, au lieu d'exiger des résultats économiques à court terme, qui ne sont pas toujours pertinents. Telle semble être, en tout cas, l'une des conclusions encourageantes de l'étude menée en avril 2005 par la FTO sur le renforcement des capacités communautaires.

Pour les directeurs artistiques et autres acteurs du secteur culturel, les défis sont tout aussi importants. Face au recul de l'aide gouvernementale ou, plutôt, face à la multiplication des intermédiaires provoquée par la décentralisation des pouvoirs au Canada, les organismes culturels doivent être créatifs et actifs. Ils doivent diversifier leurs sources de revenus et constamment rechercher d'autres sources de soutien (fondations privées, commanditaires, planification marketing pour augmenter la visibilité et les ventes, stratégies de collectes de fonds en favorisant les dons individuels, etc.).

Quoi qu'il en soit, les organismes culturels ne devraient pas gérer leurs activités selon des critères uniquement économiques. C'est un principe de base pour ne pas perdre de vue ce qu'est réellement la culture. Voici un dernier exemple. C'est un fait connu, l'enseignement des arts, malgré les louables intentions des gouvernants, est souvent le premier à souffrir des coupures budgétaires dans l'éducation, sous prétexte que ces disciplines ont un faible impact économique. Nous savons pourtant maintenant que cet enseignement rend nos enfants plus intelligents et plus alertes et qu'un système éducatif sans un programme soutenu d'enseignement des arts est un système qui contribue à séparer les riches des pauvres, les villes des campagnes et les enfants à risque des autres élèves. C'est pourquoi l'impact de la culture dans notre société ne peut pas se réduire à des considérations économiques et financières. ■

Thomas Chanzy est directeur du développement et des communications au Théâtre français de Toronto depuis octobre 2004. De 2001 à 2004, il fut attaché de coopération au service culturel du Consulat général de France à Toronto. Pendant la saison 2004-2005, il a aussi animé le club de lecture de l'émission Panorama sur TFO et fut membre du jury du Prix des lecteurs de Radio-Canada 2005.

¹ Christian Poirier, Université d'Ottawa, « Vers des indicateurs culturels élargis ? Indicateurs de performance et justificatifs des politiques culturelles au Québec et en Europe », Colloque « Faire compter la culture : Examiner les éléments constitutifs de la citoyenneté culturelle », 13-15 novembre 2003.

info@francoService.info



francoService.info

C'est en français, C'est en Ontario...

C'est... le réseau de vos activités







Pour offrir à votre communauté francophone un accès à notre réseau d'information tel que francoHuronie.ca

Communiquez avec nous au : (705) 675-1594